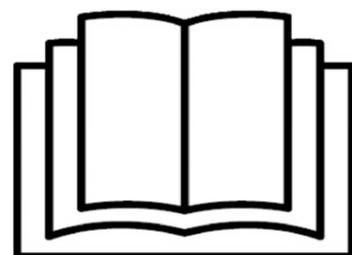




MODE D'EMPLOI
GROUPE ÉLECTROGÈNE À ESSENCE

BG800



FR GENERATEUR

TRADUCTION DES INSTRUCTIONS D'ORIGINE



S01 M01 Y15

Sous réserve de modifications

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

But du produit

Ce produit convient pour des applications à domicile et de camping. Il vous permettra d'alimenter des luminaires extérieurs, un système de sonorisation, une petite télévision et de recharger votre batterie de voiture.



AVERTISSEMENT : Lisez toutes les instructions

Un groupe électrogène peut provoquer des dangers qui ne sont pas reconnus par un profane et en particulier ne sont pas reconnus par des enfants. Un fonctionnement sûr est possible avec une connaissance suffisante du fonctionnement du groupe électrogène.

a) Informations générales de sécurité

- 1) Protégez les enfants en les gardant à distance de sécurité du groupe électrogène.
- 2) Le carburant est combustible et s'enflamme facilement. Ne faites pas l'appoint de carburant pendant le fonctionnement. Ne faites pas l'appoint de carburant en fumant ni à proximité de flammes nues. N'épanchez pas de carburant.
- 3) Certaines parties du moteur à combustion interne sont chaudes et peuvent provoquer des brûlures. Tenez compte des avertissements sur le groupe électrogène.
- 4) Les gaz d'échappement du moteur sont toxiques. Ne faites pas fonctionner le groupe électrogène dans des locaux non ventilés. Lorsqu'il est installé dans un local ventilé, des exigences supplémentaires de protection contre l'incendie et l'explosion doivent être prises.

b) Sécurité électrique

- 1) L'équipement électrique (y compris les lignes et connexions par fiches) ne doivent pas présenter de défaut.
- 2) Le groupe électrogène ne doit pas être connecté à d'autres sources d'énergie, telles qu'une prise de courant de la compagnie d'électricité. Dans des cas spéciaux où une connexion de réserve avec des systèmes électriques existants est envisagée, elle sera uniquement effectuée par un électricien qualifié qui doit prendre en compte les différences entre le fonctionnement de l'équipement avec le réseau électrique public et le fonctionnement avec le groupe électrogène.
- 3) La protection contre le choc électrique dépend de coupe-circuit spécialement adaptés au groupe électrogène. Si les coupe-circuit doivent être remplacés, ils doivent être remplacés par un coupe-circuit de même puissance ayant les mêmes caractéristiques de performance.
- 4) Du fait des contraintes mécaniques élevées, seul un solide câble flexible gainé de caoutchouc (suivant IEC 245-4) ou équivalent doit être utilisé.
- 5) En cas d'utilisation de rallonges ou de réseaux mobiles de distribution, la longueur totale des câbles pour une section de 1,5 mm² ne doit pas dépasser 60 m ; pour une section de 2,5 mm², celle-ci ne doit pas dépasser 100 m.

c) Avant le démarrage

Pour un fonctionnement sûr, l'opérateur doit posséder une connaissance suffisante des fonctions et positions des commandes et indicateurs ou instruments.

- 1) Une description de l'emplacement, des fonctions et positions des commandes, indicateurs et instruments sera fournie.
- 2) Une représentation imagée des étiquettes sur le groupe électrogène et une explication détaillée de leur signification doit être fournie si nécessaire.
- 3) Des notes seront fournies concernant les contrôles nécessaires avant utilisation, incluant le positionnement du groupe électrogène.

d) Démarrage du moteur

- 1) Des directives spéciales doivent être données concernant l'utilisation de carburants volatils ainsi que des démarreurs si leur utilisation est appropriée.
- 2) Les moteurs avec équipement de démarrage manuel (p. ex. équipement de démarrage à manette, lanceur à rappel) doivent porter des indications d'avertissement contre les dangers de blessure provoquées par le changement brusque de sens de rotation du moteur.

e) Utilisation du groupe électrogène

Les groupes électrogènes peuvent uniquement être chargés jusqu'à leur puissance nominale dans les conditions ambiantes spécifiées. Si l'utilisation du groupe électrogène se fait dans des conditions qui ne sont pas conformes aux conditions de référence telles que stipulées dans cette partie de la norme ISO 8528 et si le refroidissement du moteur ou de l'alternateur est entravé, p. ex. en raison d'un fonctionnement dans des zones confinées, une réduction de puissance est nécessaire. Des informations doivent être fournies afin d'informer l'utilisateur de la réduction nécessaire de puissance du fait de l'utilisation dans des conditions de température, altitude et humidité plus élevées que celles données dans les conditions de référence.

f) Maintenance

Avant de commencer les travaux de maintenance, il doit être assuré qu'un démarrage intempestif n'est pas possible. Un programme de maintenance de routine et de maintenance étendue devrait être fourni. Le programme doit indiquer quels éléments requièrent l'expertise d'un personnel de maintenance professionnel. Des spécifications doivent être données pour le matériel nécessaire pour effectuer la maintenance qui peut être exécutée par le profane.

Votre groupe électrogène doit être maintenu propre et sec à tout moment. Le groupe électrogène ne doit pas être stocké ni utilisé dans des environnements incluant une humidité excessive, de la poussière ou des vapeurs corrosives. Si ces substances se trouvent sur le groupe électrogène, nettoyez-le avec un chiffon ou une brosse à soies douces. N'utilisez pas de tuyau d'arrosage ni d'eau sous pression pour nettoyer le groupe électrogène. L'eau risque de pénétrer dans les fentes d'air de refroidissement et d'endommager le rotor, le stator ou les enroulements internes de la tête du groupe électrogène.

g) Instructions de transport et de stockage

Transport du groupe électrogène

Le carburant ou l'huile peuvent fuir ou s'épancher et donner lieu à un incendie ou un danger d'asphyxie, de blessure grave ou de mort. Les fuites de carburant ou d'huile peuvent endommager les tapis, peintures et autres surfaces dans les véhicules ou remorques. Le groupe électrogène est équipé d'un robinet de carburant, tournez le robinet en position fermée avant tout transport afin d'éviter les fuites de carburant. Transportez le carburant uniquement dans un bidon à carburant homologué. Placez toujours le groupe électrogène sur un tapis de protection lors du transport, afin de protéger le véhicule contre les dommages en cas de fuite. Retirez le groupe électrogène du véhicule immédiatement après l'arrivée à destination.

Stockage du groupe électrogène

Si vous comptez stocker le groupe électrogène pendant plus de 30 jours, utilisez les informations suivantes comme guide pour préparer le groupe électrogène pour le stockage. Ne stockez jamais le groupe électrogène avec du carburant dans le réservoir en intérieur ou dans un lieu clos, mal ventilé, où les vapeurs risquent d'atteindre une flamme nue, des étincelles ou une flamme pilote d'un appareil de chauffage, d'un chauffe-eau, d'un séchoir à vêtements ou d'autres appareils à gaz.

Règles de sécurité supplémentaires pour les groupes électrogènes

1. Ne le faites pas fonctionner dans un endroit dangereux. De telles zones sont par exemple celles où il y a un risque d'explosion ou de vapeur d'essence, de fuite de gaz ou de poussière explosibles.
2. Ne le faites pas fonctionner dans un endroit confiné. Les gaz d'échappement ou les fumées pourraient atteindre des concentrations dangereuses.
3. Les gaz d'échappement de ce groupe électrogène sont potentiellement mortels. Le groupe électrogène ne doit pas être connecté à une installation électrique fixe, excepté par une personne spécifiquement habilitée.
4. Protégez votre groupe électrogène. Ce groupe électrogène n'est PAS À L'ÉPREUVE DES INTEMPÉRIES et ne doit pas être exposé au rayonnement solaire direct, ni à des conditions ambiantes à température élevée, présence de vapeur, d'eau ou d'humidité élevée.
5. Ne pas fumer pendant le remplissage du réservoir de carburant. Ceci est potentiellement dangereux à cause du risque d'inflammation du carburant et d'explosion.
6. Faites attention à ne pas épancher de carburant. Lors du remplissage du réservoir, veillez à ce que le moteur soit préalablement coupé. Évitez d'épancher du carburant, celui-ci pouvant s'enflammer sur le moteur chaud. Ne faites jamais le plein pendant que le moteur tourne.
7. Soyez prudent lorsque vous rangez le groupe électrogène. Stockez le groupe électrogène dans un endroit sec à l'écart des liquides inflammables.
8. Gardez vos distances. Le groupe électrogène émet des fumées d'échappement. Comme précaution de sécurité, ne vous tenez pas à proximité du groupe pendant qu'il est en fonctionnement. Veillez également à ce que les spectateurs gardent leurs distances.
9. Mettez votre groupe électrogène à la terre. Veillez à ce que le groupe électrogène ait été mis à la terre avec un câble de terre. Connectez simplement une extrémité du câble de terre à l'endroit indiqué sur le groupe électrogène et l'autre extrémité doit être enfoncée dans le sol.
10. Ne remplissez jamais le réservoir à carburant en intérieur. Ne remplissez jamais le réservoir à carburant lorsque le moteur tourne ou est chaud. Ne fumez pas pendant le remplissage du réservoir à carburant.
11. La vitesse du moteur a été réglée en usine afin de procurer un fonctionnement sûr. Modifier le réglage de la vitesse du moteur peut conduire à une surchauffe des appareils branchés et provoquer un incendie. N'essayez jamais d'« accélérer le moteur » afin d'obtenir des performances plus élevées. Ceci faussera tant la tension que la fréquence de sortie, mettant en danger les appareils branchés et l'utilisateur.

Vous DEVEZ débrancher toute charge du groupe électrogène avant de le démarrer et de l'arrêter afin d'éviter un dommage permanent aux appareils branchés.

Déballage

Grâce aux techniques modernes de production en masse, il est improbable que votre outil électrique soit défectueux ou qu'un composant soit manquant. Si vous trouvez un défaut quelconque, ne faites pas fonctionner l'outil tant que les pièces n'ont pas été remplacées et que le défaut n'a pas été rectifié. Dans le cas contraire, de graves blessures peuvent en être la conséquence.

	<p>AVERTISSEMENT</p> <p>Les matériaux d'emballage ne sont pas des jouets ! Les enfants ne doivent pas jouer avec des sacs en plastique !</p> <p>Il existe un risque de suffocation!</p>
---	--

En cas de pièces manquantes ou endommagées, contactez votre revendeur.

	<p>AVERTISSEMENT</p> <p>Indique une forte possibilité de blessures graves ou mortelles si les instructions ne sont pas observées.</p>
	<p>ATTENTION</p> <p>Indique une possibilité de blessures ou dommages aux équipements si les instructions ne sont pas observées.</p>



AVERTISSEMENT



Ne pas faire laisser le groupe électrogène en présence d'essence ou de carburant à base de gaz en raison du danger potentiel d'explosion ou d'incendie.

Ne pas remplir le réservoir de carburant pendant que le moteur tourne.

Ne pas fumer ou ne pas utiliser de flamme nue au voisinage du réservoir de carburant.

Faire attention à ne pas renverser le carburant pendant le réapprovisionnement en carburant.

Si on renverse du carburant, nettoyer et laisser sécher avant de mettre le moteur en marche



AVERTISSEMENT



Ne pas placer de matériel inflammable au voisinage du groupe électrogène.

Faire attention à ne pas placer du carburant, des allumettes, de la poudre de fusil, des tissus huileux, de la paille, de déchet, ou tout autre matériel inflammable près du groupe électrogène.

Utilisez le groupe électrogène seulement à l'extérieur et loin des fenêtres et portes ouvertes, ouvertures de ventilation et autres.

Gardez le groupe électrogène à au moins 1 mètre (3 pieds) de toute structure, même au-dessus de la tête, et de tout bâtiment pendant son utilisation.



AVERTISSEMENT

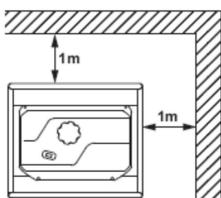
Le groupe électrogène ne doit être ni encastré ni placé dans un coffre.

Le groupe électrogène est équipé d'un système de refroidissement à air forcé incorporé, et il risque de surchauffer s'il est enfermé.

Si le groupe électrogène a été recouvert pour le protéger contre les intempéries lorsqu'il n'est pas en service, s'assurer de l'enlever et de l'éloigner de l'emplacement lors de la remise en service du groupe électrogène.



AVERTISSEMENT



Ne faites pas fonctionner le groupe électrogène dans une pièce, une cave, un tunnel, ou toute autre zone insuffisamment ventilée.

Utilisez-le toujours dans une zone bien ventilée, sinon le moteur peut surchauffer et le gaz monoxyde de carbone mortel, sans couleur et inodore, contenu dans les gaz d'échappement mettra en danger les vies humaines.



AVERTISSEMENT

Utiliser le groupe électrogène sur une surface bien à niveau.

Il n'est pas nécessaire de préparer une base spéciale pour le groupe électrogène. Cependant, le groupe électrogène vibrera sur une surface irrégulière, et dans ce cas choisir un endroit bien à niveau sans irrégularités en surface.

Si le groupe électrogène est incliné ou déplacé lors du fonctionnement, le carburant peut être déversé et/ou le

groupe électrogène peut se renverser, ceci causant une situation dangereuse.

Une lubrification appropriée ne peut pas être prévue si le groupe électrogène est actionné en pente ou pente raide. Dans ces cas, un grippage des pistons peut se produire même si l'huile se trouve au-dessus du niveau supérieur.



AVERTISSEMENT

Si le groupe électrogène est mouillé, l'essuyer et le sécher correctement avant de commencer les travaux. Ne pas verser de l'eau directement sur le groupe électrogène ni le laver avec de l'eau.



AVERTISSEMENT



Faire bien attention au câblage ou aux rallonges reliant le groupe électrogène au dispositif raccordé. Si le fil se trouve sous le groupe électrogène ou est en contact avec une partie vibrante, il peut se rompre et causer un incendie, le groupe électrogène peut brûler, ou occasionner un risque de choc électrique.

Remplacer immédiatement les câbles endommagés ou usés.



AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser cette machine sous la pluie, dans des conditions humides ou avec les mains mouillées.

L'opérateur risque un choc électrique sérieux si le groupe électrogène est mouillé par suite de pluie ou neige.



AVERTISSEMENT

Faire très attention, à chaque utilisation, que toutes les méthodes de mise à la masse électrique nécessaires soient bien observées.

Si les précautions ne sont pas observées, on risque de causer un danger mortel.



AVERTISSEMENT



Ne pas mettre le groupe électrogène en contact avec une ligne d'alimentation de type commerciale.

Le branchement à une ligne d'alimentation de type commerciale peut court-circuiter le groupe électrogène et l'endommager ou causer un risque de choc électrique.

Utiliser l'interrupteur de transfert pour brancher au circuit domestique.



AVERTISSEMENT



Ne pas fumer pendant que l'on manipule la batterie. La batterie émet du gaz d'hydrogène inflammable, qui peut éclater s'il est exposé à un arc électrique ou à une flamme nue.

Maintenir l'emplacement bien aéré et éloigner les flammes nues ou étincelles pendant que l'on manipule la batterie



AVERTISSEMENT



Le moteur devient extrêmement chaud pendant une certaine période après les opérations.

Éloigner les matériaux combustibles de l'emplacement du groupe électrogène.

Faire très attention à ne toucher à aucune pièce du moteur chaud, particulièrement à l'emplacement du silencieux d'échappement car des brûlures sérieuses peuvent en résulter.



AVERTISSEMENT

Éloigner les enfants et tous les spectateurs à une distance sûre des zones de travail.



AVERTISSEMENT

Il est absolument essentiel que vous procédiez à une utilisation appropriée et en toute sécurité de la machine ou de l'appareil électrique que vous allez utiliser. Tous les opérateurs doivent lire, comprendre et suivre soigneusement les instructions données dans les manuels des propriétaires des outils et appareils électriques. Les applications et limitations d'outils et appareils électriques doivent être bien comprises.

Il est recommandé de suivre toutes les directions données sur les étiquettes et dans les avertissements. Conservez tous les manuels d'instructions et la littérature dans un endroit sûr pour une future référence.



AVERTISSEMENT

Utiliser seulement les câbles de rallonge "SPÉCIFIÉS".

Quand on utilise un outil ou un appareil à l'extérieur, utiliser seulement les câbles de rallonge marqués "Pour usage extérieur".

Les câbles de rallonge, quand ils ne sont pas en service, devraient être rangés dans un emplacement sec et bien aéré.



AVERTISSEMENT

Déconnecter toujours le disjoncteur à C.A. du groupe électrogène et débrancher les outils ou appareils quand ils ne sont pas en service, avant d'effectuer l'entretien, le réglage ou l'installation des accessoires et pièces de fixation.



ATTENTION

S'assurer que le moteur est bien arrêté avant de commencer tous travaux de service, entretien ou réparation.

S'assurer que l'entretien et la réparation du groupe électrogène sont exécutés seulement par un personnel bien qualifié.

Protection du personnel et du matériel :

- Porter des vêtements adaptés.
- S'écarter du matériel en fonctionnement.
- Tenir éloigné du matériel, les individus non habilités à intervenir, ainsi que les animaux. Appliquer cette consigne, que le matériel soit en fonctionnement ou à l'arrêt.
- Protéger le matériel de toute projection de liquide et intempérie.
- Avant tout démarrage du moteur, vérifier la présence de filtre à air et d'un circuit d'extraction correct des gaz d'échappement.
- Respecter les règlements en vigueur concernant l'utilisation du carburant.
- Vérifier le bon fonctionnement du matériel.

Protection du personnel :

- Porter des vêtements et lunettes de protection adaptés.
- Déposer tout effet personnel susceptible de gêner lors de l'intervention : montre, gourmette, etc.
- Manipuler le matériel suivant les règles de l'art, en employant des techniques ne mettant pas en danger le personnel.

- Porter impérativement une protection sur les mains lors de phase de détection des fuites.
- Vérifier périodiquement le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.

Nettoyage du matériel :

- Nettoyer toute trace d'huile, de carburant ou de liquide de refroidissement avec un chiffon propre.
- Utiliser exclusivement des solvants de nettoyage autorisés.
- Moyens et produits de nettoyage formellement interdits :
 - essence ou autres substances inflammables ;
 - solution savonneuse contenant du chlore ou de l'ammoniaque ;
 - nettoyeur haute pression.

Consignes contre les risques électriques

MATÉRIEL ÉLECTRIQUE - RISQUE DE CHOC ÉLECTRIQUE

- Lire attentivement la plaque d'identification constructeur. Les valeurs de tension, puissance, courant et fréquence sont indiquées. Vérifier la concordance de ces valeurs avec l'installation à alimenter.
- Effectuer les raccordements électriques conformément aux normes et règlements en vigueur dans le pays d'utilisation et au régime de neutre vendu.
- Faire intervenir un électricien qualifié pour les cas particuliers de connexion du matériel à un réseau électrique existant.
- Avant toute intervention d'installation et de maintenance, mettre le matériel hors tension (tension matériel, tension batterie et tension réseau).
- Manipuler le matériel les mains ou les pieds toujours au sec.
- Prendre toutes les précautions pour ne jamais toucher des câbles dénudés ou des connexions débranchées.
- Utiliser et maintenir les câbles en bon état, bien isolés et raccordés de façon correcte et définitive.
- Remplacer les équipements de protection contre les chocs électriques uniquement que par des équipements identiques (caractéristiques et valeurs nominales).

EN CAS D'URGENCE

Consignes de secours aux personnes en cas de choc électrique

Un groupe électrogène représente un danger potentiel d'électrocution lorsqu'il n'est pas utilisé correctement. Ne pas le manipuler avec les mains mouillées. Ne pas faire fonctionner le groupe électrogène sous la pluie ou dans la neige et ne pas le mouiller.

En cas de choc électrique, suivre les indications suivantes :

- 1. Eviter tout contact direct soit avec le conducteur sous tension, soit avec le corps de la victime.*
- 2. Couper immédiatement la tension et actionner l'arrêt d'urgence du matériel mis en cause.*
- 4. S'éloigner avec la victime de toute situation de danger de mort.*
- 5. Avertir les secours.*

Consignes contre les risques d'incendies, de brûlures et d'explosions

CARBURANTS / PRODUITS INFLAMMABLES / FLUIDE SOUS PRESSION

- RISQUE DE BRÛLURE -**
- RISQUE D'INCENDIE -**
- RISQUE D'EXPLOSION**

- 1. Avant tout démarrage du matériel, éloigner tout produit inflammable ou explosif (essence, huile, chiffon, etc.).*
- 2. Interdiction de poser des matériaux combustibles sur les organes chauds du matériel (exemple : tuyau d'échappement).*
- 3. Eviter tout contact avec les organes chauds du matériel (exemple : tuyau d'échappement).*
- 4. Prévoir une ventilation adaptée au refroidissement correct du matériel.*
- 5. Attendre l'arrêt et le refroidissement complet du moteur avant de retirer le bouchon du radiateur.*
- 6. Attendre l'arrêt et le refroidissement complet du matériel avant de recouvrir le matériel (si nécessaire).*
- 7. Veiller à ce que le matériel en fonctionnement soit fixe (en position stationnaire).*

Carburants

- Respecter les règlements locaux en vigueur concernant le matériel exploité ainsi que l'utilisation du carburant (essence, gasoil et gaz).*
- Effectuer le plein en carburant moteur à l'arrêt*
- Interdiction de fumer, d'approcher une flamme ou de provoquer des étincelles pendant le remplissage du réservoir.*
- Prévoir une protection adaptée contre l'incendie et les explosions.*

L'essence est une substance extrêmement inflammable qui peut exploser dans certaines conditions. Conserver le carburant dans des récipients spécialement destinés à cette utilisation. Ne pas stocker l'essence ou la machine contenant de l'essence dans un endroit à risque. Ne pas fumer pendant la manipulation du carburant ou approcher de flammes vives près du groupe électrogène. Faire le plein dans un endroit bien aéré. Ne jamais ouvrir le réservoir de carburant moteur en marche ou encore chaud. Si de l'essence s'est répandue, déplacer la machine, attendre l'évaporation complète et la dissipation des vapeurs avant de démarrer le moteur. Après utilisation du groupe électrogène, fermer le robinet de carburant. Eviter tout contact répété ou prolongé avec la peau ainsi que toute inhalation des vapeurs d'essence. L'huile moteur est toxique et inflammable. Prenez garde de ne pas en renverser.

Consignes contre les risques toxiques

GAZ D'ÉCHAPPEMENT - PRODUITS TOXIQUES

- RISQUE TOXIQUE

Gaz d'échappement

Ne pas faire fonctionner le moteur dans un local clos ; les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, un gaz mortel et sans odeur. Veiller à assurer une bonne ventilation.

Lorsque le groupe électrogène est placé dans un local ventilé, les exigences supplémentaires relatives à la protection contre les risques d'incendie et d'explosion doivent être observées.

Carburants et huiles

- Ne pas inhaler.
- Assurer une bonne ventilation.
- Utiliser un masque de protection adapté.

Consignes contre les risques liés au bruit

NIVEAU SONORE ÉLEVÉ - RISQUE DE PERTE D'AUDITION

- Utiliser impérativement des protections auditives adaptées en cas de travail à proximité d'un groupe électrogène en fonctionnement.

ATTENTION

- Ne jamais connecter le groupe électrogène à une prise de secteur.
- Ne pas raccorder des appareils aux prises de sortie avant d'avoir démarré le groupe électrogène.
- Ne pas modifier le câblage interne du groupe électrogène.
- Ne pas modifier les réglages du moteur : la fréquence et la tension du courant fourni par le groupe électrogène sont directement liées à la vitesse de rotation du moteur ; ces réglages sont effectués en usine.

- Ne raccorder que des appareils en bon état ; la plupart des outils électriques portables sont de classe II (double isolation). En cas d'utilisation d'appareil ne répondant pas à cette catégorie (cas des enveloppes métalliques), il est nécessaire de les alimenter avec un câble à 3 conducteurs (avec conducteur de terre), de façon à assurer l'équipotentialité des masses en cas de défaut électrique.

- N'alimenter que des appareils dont la tension spécifiée sur leur plaque signalétique correspond à celle délivrée par le groupe électrogène.

- Toute surcharge doit être évitée et les règles suivantes sont à respecter impérativement afin d'optimiser le rendement de ce groupe électrogène :

- la somme des puissances des appareils raccordés simultanément au groupe électrogène doit être compatible avec les caractéristiques données de ce manuel,
- certains appareils ont besoin d'une puissance de démarrage supérieure à leur puissance nominale (moteurs électriques, compresseurs, etc.). Nous recommandons de consulter un concessionnaire BUILDWORKER en cas d'incertitude,
- ne pas dépasser l'intensité maximale spécifiée pour chaque prise de sortie.

- La protection contre les risques d'électrocution dépend de disjoncteurs spécialement prévus pour le groupe électrogène. En conséquence, si ces derniers doivent être remplacés, il doivent l'être par un disjoncteur aux caractéristiques électriques identiques.

- En raison de fortes contraintes mécaniques, n'utiliser que des câbles souples résistants, à gaine caoutchouc, conformes à la CEI 245-4, ou des câbles équivalents.

- Si des lignes supplémentaires ou des réseaux de distribution mobiles sont utilisés, il convient que la longueur totale des lignes ne dépassent pas 60 m pour une section de 1,5 mm² ni 100 m pour une section de 2,5 mm²

- Tirer légèrement sur la poignée du lanceur à retour automatique, jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir, puis tirer d'un coup sec. Cette précaution est nécessaire afin de diminuer les risques de blessure pouvant résulter d'un brusque changement de rotation du moteur.

- Avant tout travail de maintenance, s'assurer qu'un démarrage intempestif n'est pas possible.

PRÉCAUTION :

• **Ne pas laisser la poignée du lanceur revenir brusquement contre le moteur. La ramener lentement pour éviter d'endommager le lanceur.**

- Ne jamais mettre en marche le groupe électrogène avec des appareils connectés aux prises de sortie, ceci pourrait provoquer leur détérioration.

- Le groupe électrogène ne doit pas être chargé jusqu'à sa puissance nominale si les conditions normales de refroidissement ne sont pas respectées (pression atmosphérique : 100 kPa [1 bar]). En cas d'utilisation dans des conditions défavorables, veiller à réduire la puissance demandée.

Exemple 28 A* (* limité à x A par le disjoncteur).

FONCTIONNEMENT EN ALTITUDE ÉLEVÉE

En altitude, le mélange air/essence du carburateur devient plus riche, il en résulte une baisse des performances et une augmentation de la consommation de carburant.

En cas d'utilisation du groupe électrogène à une altitude supérieure à 1 000 mètres au-dessus du niveau de la mer, il convient d'installer un gicleur de plus petit diamètre dans le carburateur et de régler la vis de richesse. Il est impératif de faire exécuter ces modifications par votre concessionnaire BUILDWORKER.

Toutefois, malgré une alimentation en carburant correctement adaptée, la puissance du moteur diminue de 3,5% par tranche altimétrique de 300 mètres.

PRÉCAUTION :

• **Les performances du groupe électrogène sont également affectées par une utilisation à une altitude inférieure à celle pour laquelle l'alimentation du carburateur a été réglée ; en raison d'un mélange air/essence trop pauvre, le moteur chauffe et peut subir de sérieux dommages.**

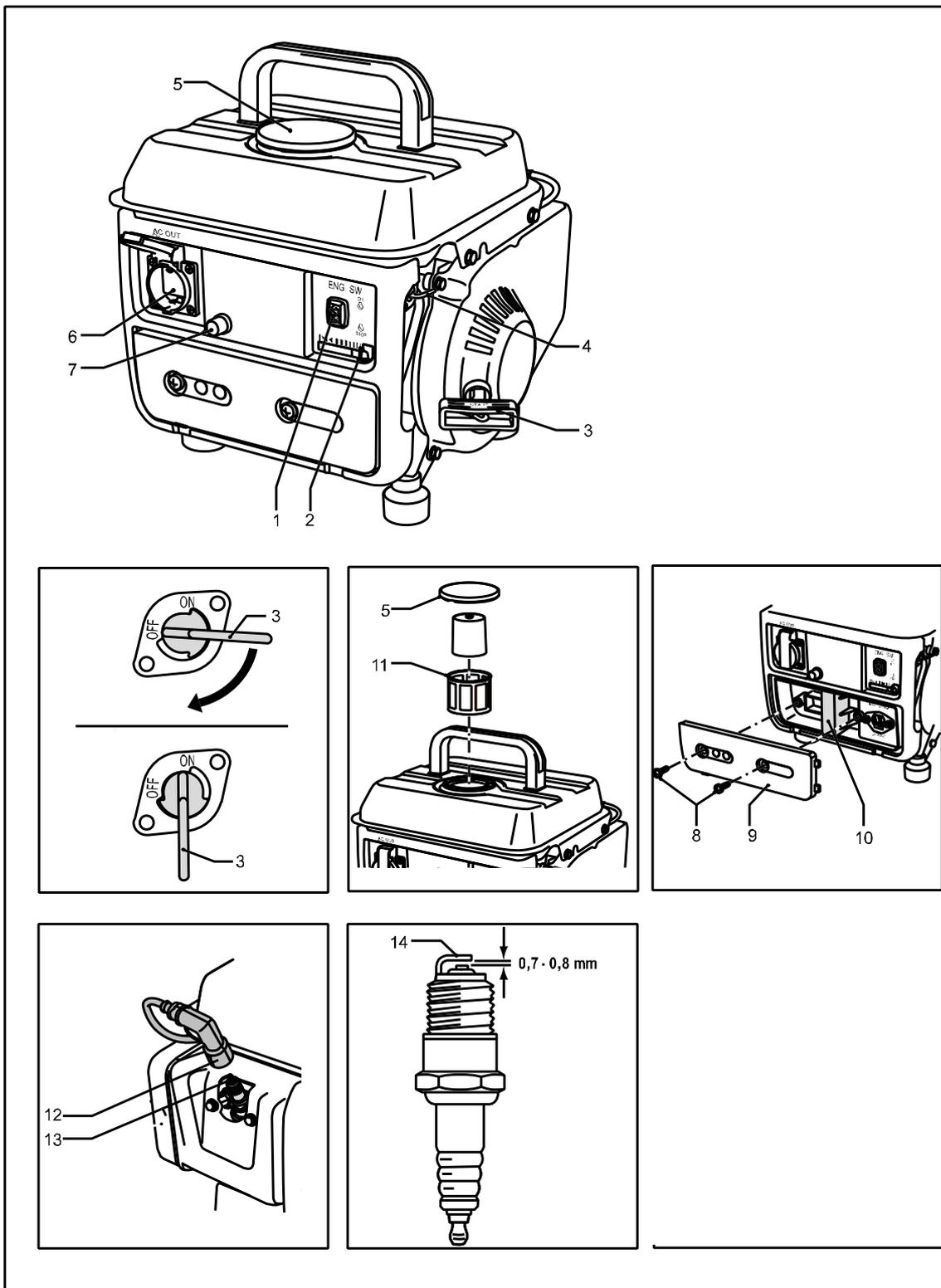
SYMBOLES

	<i>Lire soigneusement le manuel d'instructions de l'opérateur.</i>
	<i>S'éloigner de toute surface chaude.</i>
	<i>Le gaz d'échappement est toxique. Ne pas opérer la machine dans une salle non aérée.</i>
	<i>Arrêter le moteur avant d'effectuer le réapprovisionnement en carburant.</i>
	<i>Attention, risque de choc électrique.</i>
	<i>CHAUD, éviter de toucher l'emplacement chaud.</i>

	Risque de lésion corporelle ou de dégâts matériels.
	CE Conformément aux normes Européennes applicables relatives à la sécurité
	Portez une protection auditive.
	N'utilisez la machine qu'à l'extérieur, dans des endroits bien aérés.
	N'utilisez pas la machine sous la pluie ni dans des endroits humides.
	N'utilisez pas la machine là où des étincelles, des flammes ou un feu peuvent se produire. Ne fumez pas près de la machine.



Ne connectez pas le groupe au réseau d'alimentation électrique



LISTE DE COMPOSANTS

- | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| 1. Interrupteur du moteur | 2. Levier du papillon d'air |
| 3. Câble de démarrage | 4. Vanne de carburant |
| 5. Bouchon du réservoir à carburant | 6. Prise de courant AC |
| 7. Coupe-circuit AC | 8. Vis (deux) |
| 9. Couvercle | 10. Filtre à air |
| 11. Filtre à carburant | 12. Câble de la bougie d'allumage |
| 13. Bougie d'allumage | 14. Électrode |

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Sortie AC :	230V~50Hz
Puissance nominale :	700 W
Puissance max. :	800 W
Modèle :	1E45F
Cylindrée:	63 cm ³
Puissance max. :	2 CV/3600 t/min
Réservoir à carburant :	4,2 l
Type de carburant :	Essence:huile moteur 50:1
Type de moteur :	Monocylindre deux-temps refroidi par air
Autonomie de fonctionnement du moteur :	6,3 h
Huile moteur :	Huile deux-temps
Réservoir d'huile du moteur :	0,6 l
Niveau sonore en fonctionnement (7 m) :	60 dB(A)
Poids de la machine :	18 kg
Dimensions :	370x350x325 mm

Classe de sécurité : IP23

INFORMATION SUR LE BRUIT

Valeurs des émissions sonores mesurées selon la norme applicable :

Pression acoustique LpA	88.5 dB(A)	K = 3 dB(A)
Puissance acoustique LwA	91 dB(A)	K = 3 dB(A)



ATTENTION! Lorsque la pression acoustique dépasse la valeur de 70 dB(A), il est nécessaire de porter des dispositifs individuels de protection de l'ouïe.

Les chiffres mentionnés sont des niveaux d'émission et ne sont pas nécessairement des niveaux de fonctionnement sûrs. Bien qu'il y ait une corrélation entre les niveaux d'émission et d'exposition, ceci ne peut pas être utilisé de manière fiable pour déterminer si des précautions supplémentaires sont nécessaires ou non. Les facteurs qui influencent le niveau réel d'exposition des travailleurs incluent les caractéristiques du local de travail, les autres sources de bruit, etc., c.-à-d. le nombre de machines et d'autres processus adjacents et la durée de l'exposition d'un travailleur aux machines et autres processus adjacents ainsi que la durée d'exposition d'un opérateur au bruit. Le niveau d'exposition autorisé peut également varier de pays à pays. Cette information, cependant, permettra à l'utilisateur de la machine de faire une meilleure évaluation du danger et du risque.

Valeur quadratique moyenne pondérée de l'accélération selon la norme applicable : < 1,5 m/s²



La valeur totale de vibrations déclarée a été mesurée conformément à une méthode d'essai normalisée et peut être utilisée pour comparer un outil à un autre; l'indication du fait que la valeur totale de vibrations déclarée peut également être utilisée pour une évaluation préliminaire de l'exposition.



L'émission de vibration au cours de l'utilisation réelle de l'outil électrique peut différer de la valeur totale déclarée, selon les méthodes d'utilisation de l'outil; et signifiant la nécessité d'identifier les mesures de sécurité visant à protéger l'opérateur, qui sont basées sur une estimation de l'exposition dans les conditions d'utilisation réelles (compte tenu de toutes les parties constituantes du cycle de fonctionnement, telles que les temps d'arrêt de l'outil et de fonctionnement au repos, en plus du temps de déclenchement).

	<p>MISE EN GARDE!</p> <p>Pour votre propre sécurité, lisez préalablement ce manuel et les consignes de sécurité générales avant d'utiliser la machine. Si vous cédez votre appareil, joignez-y toujours ce mode d'emploi.</p>
---	---

AVANT L'UTILISATION

REMARQUE : les contrôles avant fonctionnement doivent être effectués chaque fois que le groupe électrogène est utilisé.

1. VÉRIFIER LE NIVEAU DE CARBURANT

Utilisez uniquement l'essence mélangée (1:50).

Vous pouvez utiliser le bouchon du réservoir pour mesurer la quantité de l'huile pour le moteur 2 temps.

- Débranchez les câbles d'alimentation
- Éteignez la machine
- Ne remplissez pas trop le réservoir – ne dépassez pas le haut du filtre du carburant.
- Vissez toujours complètement le bouchon du réservoir
- Nettoyez toute essence renversée
- Ne fumez pas lors de l'utilisation du générateur



AVERTISSEMENT :

- 1) Ne remplissez pas le réservoir à carburant lorsque le moteur tourne ou est chaud.
- 2) Fermez le robinet de carburant (4) avant de faire le plein de carburant.
- 3) Veillez à ne pas laisser entrer de poussière, de saleté ou d'eau.
- 4) Essuyez soigneusement le carburant épanché avant de démarrer le moteur.
- 5) Restez à l'écart des flammes nues.



Soyez toujours vigilant !

2. MISE À LA TERRE

Veillez à mettre le groupe électrogène à la terre. (Voir Fig. A)

Le diamètre du câble de terre doit être supérieur à 0,12 mm.

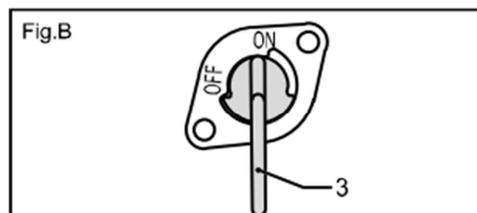


FONCTIONNEMENT

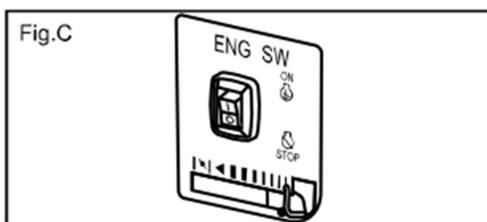
1. DÉMARRER LE MOTEUR

Remarque : ne connectez pas d'appareil électrique avant de démarrer le moteur.

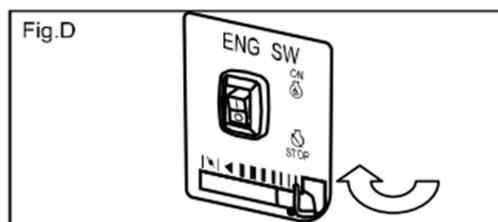
1) Ouvrez le robinet de carburant (4) en position « ON ». (Fig. B)



2) Mettez l'interrupteur du moteur (1) en position « ON ». (Fig. C)

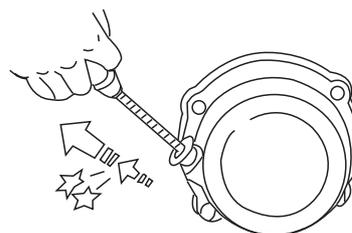


3) Tournez le levier du papillon d'air (2) en position « ON ». Ceci n'est pas nécessaire si le moteur est chaud. (Fig. D)



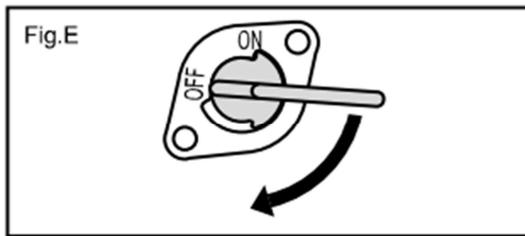
4) Tirez lentement sur la poignée du démarreur jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir. Ceci est le point de « compression ». Remettez la poignée dans sa position d'origine et tirez rapidement. Ne tirez pas complètement sur le câble. Après le démarrage, laissez la poignée du démarreur revenir dans sa position d'origine tout en maintenant toujours la poignée.

- 5) Laissez chauffer le moteur pendant quelques minutes.
- 6) Remettez le levier du papillon d'air dans la position de fonctionnement.
- 7) Laissez chauffer le moteur sans charge pendant quelques minutes.



2. ARRÊTER LE MOTEUR

- 1) Avant d'arrêter, vérifiez qu'il n'y a pas d'appareil électrique connecté au groupe électrogène.
- 2) Mettez l'interrupteur du moteur (1) en position « arrêt ».
- 3) Mettez la vanne de carburant (4) en position « arrêt » (OFF). (Fig. E)



3. CONNEXION D'UN APPAREIL AU GROUPE ÉLECTROGÈNE

- 1) Démarrez le moteur. Laissez le moteur tourner pendant quelques minutes afin de l'échauffer avant de connecter un appareil au groupe électrogène.
- 2) Pour le courant alternatif, ouvrez le capot, puis branchez le câble d'alimentation dans la prise AC.

4. IMPORTANT EN CAS DE SURCHARGE AC:

Un dépassement de la capacité nominale de votre groupe électrogène peut entraîner de graves dommages à votre groupe électrogène et à l'appareillage connecté.

- 1) Le circuit a un coupe-circuit pour protéger le groupe électrogène de la surcharge.
- 2) Si le coupe-circuit déclenche, débranchez tous les appareils électriques du groupe électrogène.
- 3) Laissez le coupe-circuit de surcharge refroidir.
- 4) Si un appareil AC a provoqué la surcharge, appuyez sur le bouton de réinitialisation AC. Effectuez le démarrage de votre groupe électrogène en conséquence.
- 5) Lorsque vous reconnectez les appareils, réduisez la charge de celui qui a précédemment surchargé le groupe électrogène.

MAINTENANCE



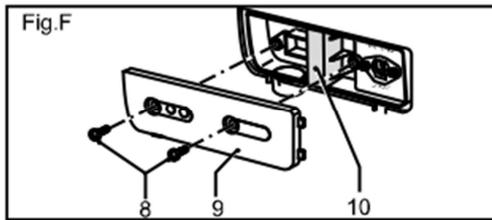
AVERTISSEMENT : L'installation et les réparations importantes doivent être effectués uniquement par du personnel spécifiquement formé.

Une maintenance régulière est extrêmement importante pour obtenir des performances optimales et un fonctionnement sûr.

1. TABLEAU DE MAINTENANCE

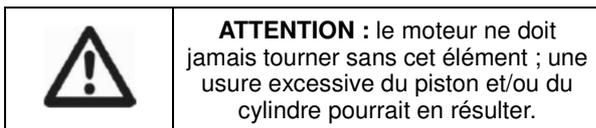
Élément	Remarques	Contrôle avant utilisation (chaque jour)	Après 1 mois ou 20 h	Tous les 3 mois ou toutes les 50 h	Tous les 6 mois ou toutes les 100 h	Tous les 12 mois ou toutes les 300 h
Bougie d'allumage	Contrôler l'état, réglez l'écartement des électrodes et nettoyer Remplacer si nécessaire.		•	•		
Filtre à air	Nettoyer. Remplacer si nécessaire.		•	•		
Filtre à carburant	Nettoyer le filtre du robinet de carburant. Remplacer si nécessaire				•	
Jeu des soupapes	Contrôler et régler lorsque le moteur est froid.					•
Système d'échappement	Contrôler pour fuite. Resserrer ou remplacer le joint si nécessaire	•				
	Contrôler la grille du silencieux. Nettoyer / remplacer si nécessaire.				•	
Carburateur	Contrôler le fonctionnement du papillon d'air	•				
Système de refroidissement	Contrôler pour dommage au ventilateur.					•
Système de démarrage	Contrôler le fonctionnement du lanceur à rappel.					•
Raccords / fixations	Contrôler tous les raccords et fixations et corriger si nécessaire.				•	

2. FILTRE À AIR (voir Fig. F)

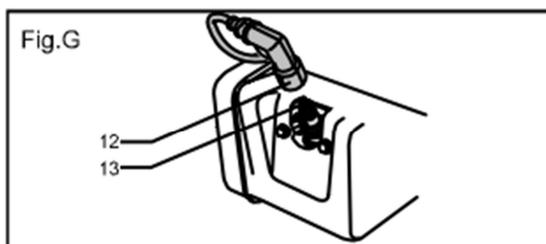


Il est très important de maintenir le filtre à air en bon état. La saleté introduite via des éléments incorrectement installés, mal entretenus ou inadéquats endommage et use les moteurs. Maintenez les éléments toujours propres.

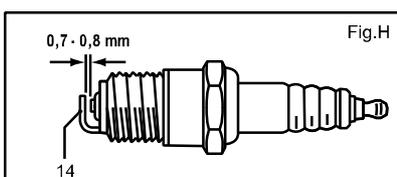
- 1) Retirez le couvercle du filtre à air sur le côté du groupe électrogène en desserrant les deux vis dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
- 2) Retirez le filtre à air.
- 3) Lavez le filtre à air dans du solvant ou du kérosène et laissez-le sécher.
- 4) Lubrifiez le filtre avec de l'huile moteur (SAE #30).
- 5) Pressez soigneusement le filtre pour éliminer l'excès d'huile.
- 6) Remplacez le filtre à air dans le moteur.
- 7) Refixez le capot sur le panneau latéral du groupe électrogène.



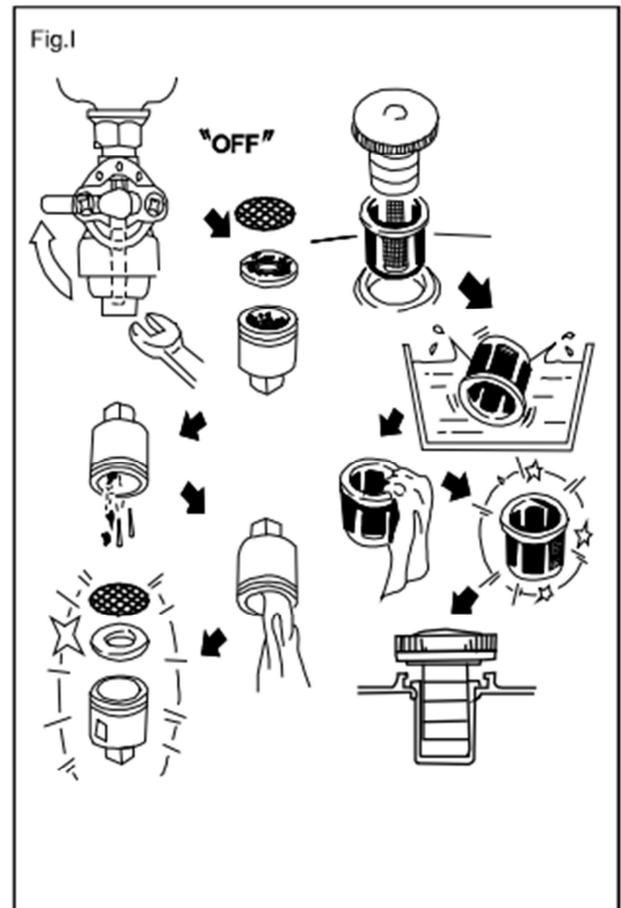
3. NETTOYAGE ET RÉGLAGE DE LA BOUGIE D'ALLUMAGE (voir Fig. G)



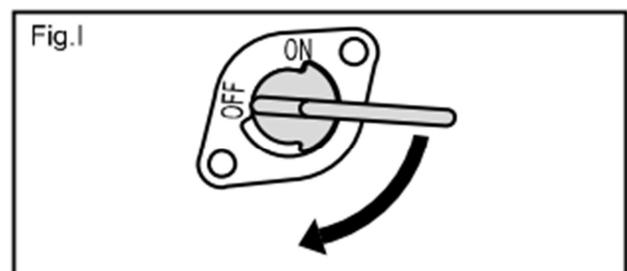
- 1) Retirez la bougie d'allumage (13) du groupe électrogène avec la douille de clé à bougie fournie. (Voir Fig. G/H)
- 2) Retirez les dépôts de carbone avec une brosse métallique.
- 3) Contrôlez pour décoloration de la pointe de la bougie d'allumage. La couleur standard doit être une teinte bronzée.
- 4) Contrôlez l'écartement des électrodes. L'écartement acceptable est de 0,7-0,8 mm.



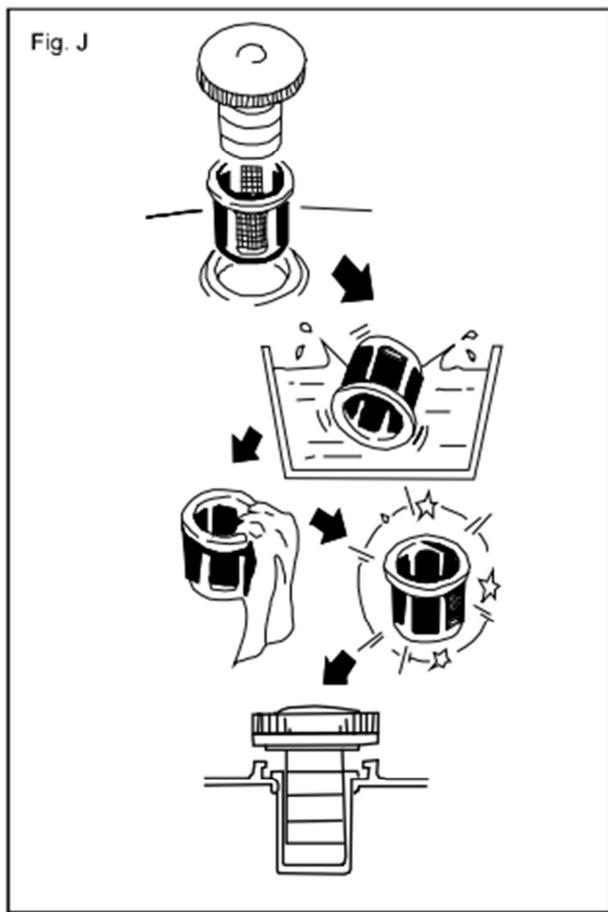
4. ROBINET DE CARBURANT (voir Fig. I)



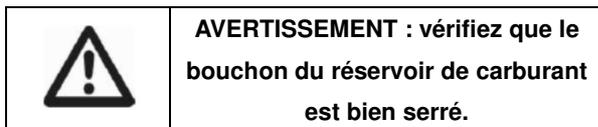
- 1) Arrêtez le moteur.
- 2) Mettez le robinet de carburant sur « OFF ». (Voir Fig. I)
- 3) Nettoyez avec du solvant.
- 4) Essuyez.
- 5) Contrôlez le joint. Remplacez-le s'il est endommagé.



5. FILTRE DU RÉSERVOIR À CARBURANT (Voir J)



- 1) Arrêtez le moteur.
- 2) Mettez le robinet de carburant en position « OFF ».
- 3) Le filtre du réservoir à carburant est situé directement en dessous du bouchon du réservoir à carburant (5). Il empêche les impuretés d'entrer dans le réservoir à carburant lors du remplissage de carburant.
- 4) Retirez le filtre et lavez-le soigneusement dans du solvant.
- 5) Réassemblez.



STOCKAGE

Si vous comptez stocker le groupe électrogène pendant plus de 30 jours, utilisez les informations suivantes comme guide pour préparer le groupe électrogène pour le stockage.

Ne stockez jamais le groupe électrogène avec du carburant dans le réservoir en intérieur ou dans un lieu clos, mal ventilé, où les vapeurs risquent d'atteindre une flamme nue, des étincelles ou une flamme pilote d'un appareil de chauffage, d'un chauffe-eau, d'un séchoir à vêtements ou d'autres appareils à gaz.

Purgez toujours le groupe électrogène avant le rangement ; le réservoir et le système de carburant en ouvrant la petite vanne de purge (24) dans la section inférieure de la cuve du carburateur.

- Videz le réservoir, le robinet du carburant, la cuvette du carburateur et le carburateur lui-même
- Versez l'équivalent d'un gobelet d'huile de moteur dans le réservoir et agitez le générateur afin de répandre l'huile dans le réservoir. Videz l'excès d'huile.
- Retirez la bougie d'allumage et versez l'équivalent d'une cuillère d'huile de moteur, tirez plusieurs fois sur le câble du démarreur avec l'interrupteur de celui-ci sur la position
- ARRÊT. Remplacez la bougie d'allumage
- Tirez sur le câble du démarreur jusqu'à ce qu'une compression se fasse sentir, puis arrêtez.
- Nettoyez l'extérieur du générateur et enduisez-le d'un protecteur anti-rouille.
- Placez le générateur sur une surface plane et couvrez-le d'un chiffon propre et sec.

NETTOYAGE

1. Maintenez votre machine propre. L'extérieur de la machine peut être nettoyé à l'aide d'un chiffon doux humide et d'un détergent doux si nécessaire. N'utilisez jamais d'eau pour nettoyer le groupe électrogène, ceci pouvant endommager les parties intérieures.
2. Certains produits de maintenance et solvants peuvent endommager les parties en plastique ; ceux-ci incluent ceux contenant du benzène, du trichloréthylène, du chlorure et de l'ammoniaque.
3. Utilisez un aspirateur pour nettoyer les volets d'entrée et de sortie d'air de l'alternateur.
4. Faites particulièrement attention à maintenir les entrées/sorties de ventilation exemptes d'obstruction ; le nettoyage avec une brosse douce suivi d'un soufflage à l'air comprimé sera généralement suffisant pour assurer une propreté interne acceptable.
5. Portez une protection oculaire pendant le nettoyage.

ENVIRONNEMENT

Si, après un certain temps, vous décidez de remplacer votre machine, ne vous en débarrassez pas avec les ordures ménagères mais destinez-la à un traitement respectueux de l'environnement.

Veillez-vous débarrasser de l'huile moteur usée d'une façon respectueuse de l'environnement.

Nous vous suggérons de la porter à votre station d'entretien locale pour régénération.

Ne la jetez pas dans les ordures ni ne la versez sur le sol.

DÉPANNAGE

Problème	Cause possible	Remède suggéré
Le moteur ne veut pas démarrer	1. Bas niveau de carburant ou d'huile	1. Ajoutez du carburant ou de l'huile
	2. Interrupteur d'allumage en position « arrêt » (OFF)	2. Mettre l'interrupteur d'allumage position « marche » (ON)
	3. Bougie d'allumage défectueuse	3. Remplacer la bougie d'allumage
	4. Papillon d'air en mauvaise position	4. Régler le papillon d'air en conséquence
	5. Robinet de carburant fermé	5. Ouvrir le robinet de carburant
	6. Unité chargée au démarrage	6. Retirer la charge de l'unité
	7. Câble de bougie d'allumage détaché	7. Brancher le câble de la bougie d'allumage
	8. Filtre à carburant (filtre sur l'extension de tubulure) bloqué	8. Contrôler en retirant la tuyauterie de carburant du carburateur et en ouvrant la tubulure. S'il n'y a pas de circulation, que la tubulure est ouverte et qu'il y a du carburant dans le réservoir, il y a un colmatage. Retirer la tubulure et nettoyer le filtre
Pas de sortie électrique	1. Prise de courant défectueuse	1. Faire remplacer la prise de courant dans un centre de service après-vente
	2. Coupe-circuit déclenché	2. Déverrouiller et réinitialiser
	3. Balais usés	3. Faire remplacer les balais dans un centre de service après-vente
	4. Cordon d'alimentation défectueux	4. Remplacer le cordon d'alimentation
Déclenchement répétitif du coupe-circuit	1. Surcharge	1. Réduire la charge
	2. Câble ou équipement défectueux	2. Contrôler pour fils endommagés, dénudés ou effilochés sur l'équipement. Remplacer
	3. Déclenchement D.C.	3. Retirer ou réduire les appareils 240V
Surchauffe du groupe électrogène	1. Surcharge du groupe électrogène	1. Réduire la charge
	2. Ventilation insuffisante	2. Veiller à une arrivée adéquate d'air frais

SERVICE APRÈS-VENTE

_ Un commutateur endommagé doit être remplacé dans nos ateliers du service après-vente.

SERVICE APRÈS-VENTE ET ASSISTANCE

Notre Service Après-Vente répond à vos questions concernant la réparation et l'entretien de votre produit et les pièces de rechange. Vous trouverez des vues éclatées ainsi que des informations concernant les pièces de rechange également sous :

www.eco-repa.com

Les conseillers techniques et assistants BUILD WORKER sont à votre disposition pour répondre à vos questions concernant nos produits et leurs accessoires : sav@eco-repa.com

ENTREPOSAGE

_ Nettoyez soigneusement toute la machine et ses accessoires.

_ Entrez-la hors de la portée des enfants, dans une position stable et sûre, dans un lieu sec et tempéré, évitez les températures trop hautes ou trop basses.

_ Protégez-la du rayonnement direct du soleil. Tenez-la, si possible, dans le noir.

_ Ne l'enfermez pas dans des sacs en plastique car de l'humidité pourrait s'y former.

GARANTIE

Pour les clauses de garantie, reportez-vous aux conditions de garantie ci-jointes.

ENVIRONNEMENT



Si, après un certain temps, vous décidez de remplacer votre machine, ne vous en débarrassez pas avec les ordures ménagères mais destinez-la à un traitement respectueux de l'environnement.

Instructions pour le traitement des déchets

Quand ce produit doit être mis au rebut, s'assurer que le carburant et l'huile ont été vidangés correctement à partir du moteur, et que les règlements locaux sont bien observés.



FR

Ne jamais laisser un enfant ou une autre personne n'ayant pas pris connaissance des instructions d'utilisation se servir de la machine. Il est possible que les réglementations locales fixent une limite d'âge minimum de l'utilisateur. Gardez la machine non utilisée hors de la portée des enfants.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. ».

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

SN : 2015.01 :001~720

05.01.11003

Date d'arrivée : 05/03/2015

Année de production : 2015

FR

Déclaration de conformité



Nous « **BUILD WORKER** » certifions par la présente que la machine spécifiée ci-après répond de par sa conception et son type de construction ainsi que de par la version que nous avons mise sur le marché aux prescriptions fondamentales stipulées en matière de sécurité et d'hygiène par les directives européennes en vigueur.

Toute modification apportée à la machine sans notre accord rend cette déclaration invalide.

Produit: GENERATEUR

Type: BG800

Directives européennes en vigueur :

2006/42/CEE – 2004/108/CEE– 2006/95/CEE –
2002/88/CEE – 2005/88/CEE

Normes harmonisées appliquées :

EN55012/A1:2009
EN55014-1/A1:2009
EN61000-6-1:2007
EN 12601:2010
EN 1679-1 :1998

BUILD WORKER

81 rue de Gozée 6110 Montigny-le-Tilleul Belgique

Belgique Janvier 2015

Mr Joostens Pierre
Président-Directeur Général

BUILD WORKER,
rue de Gozée 81,
6110 Montigny-le-Tilleul, Belgique

Caractéristiques techniques

Produit: GENERATEUR

Type: BG800

Tension de sortie V 230

Tension de sortie A 3.5

Capacité de sortie VA 7.0

Fréquence de sortie Hz 50

Capacité du réservoir l 4.2

Capacité du carter moteur l 0,60

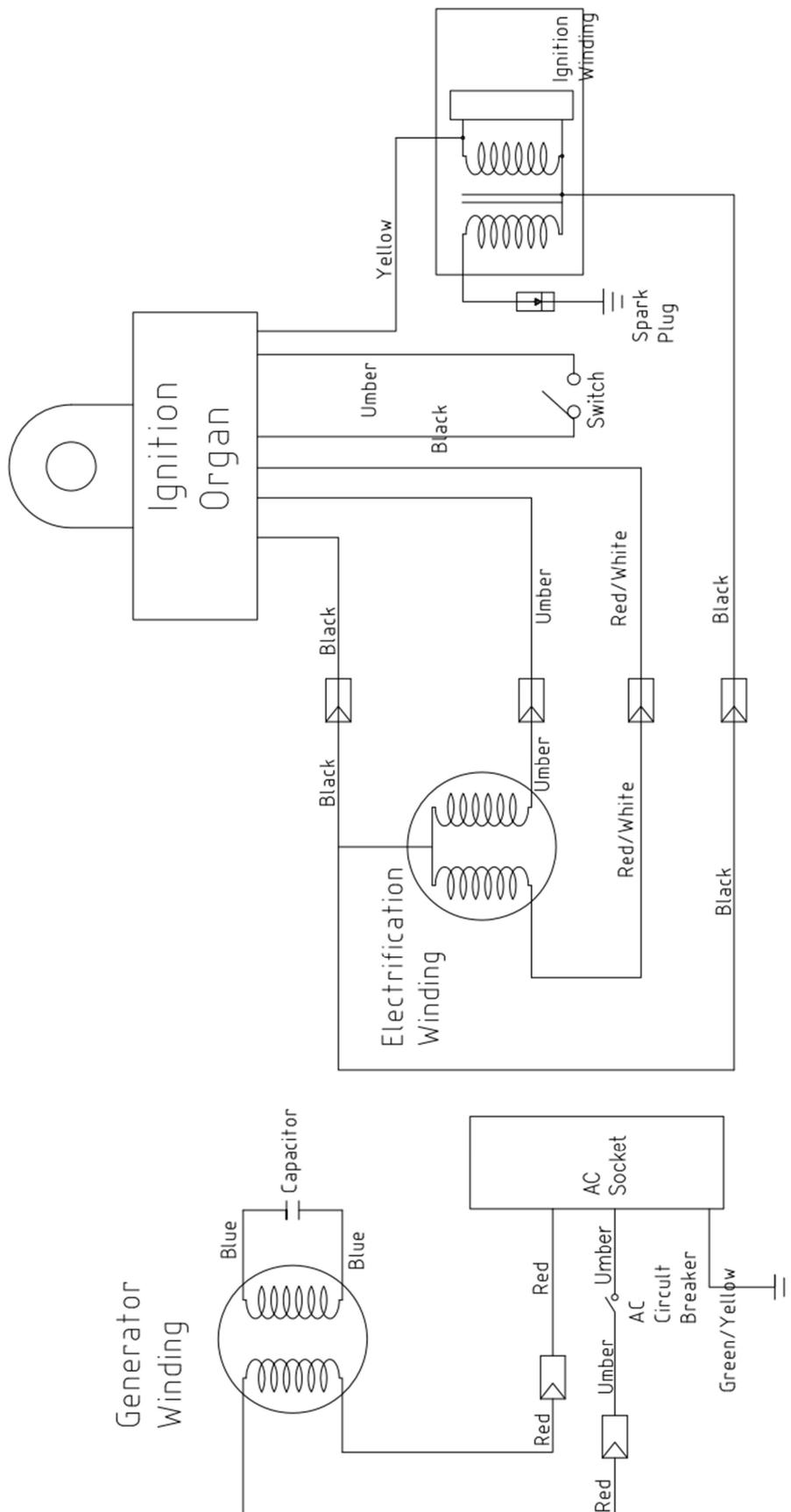
Dimensions mm 370 x 350 x 325

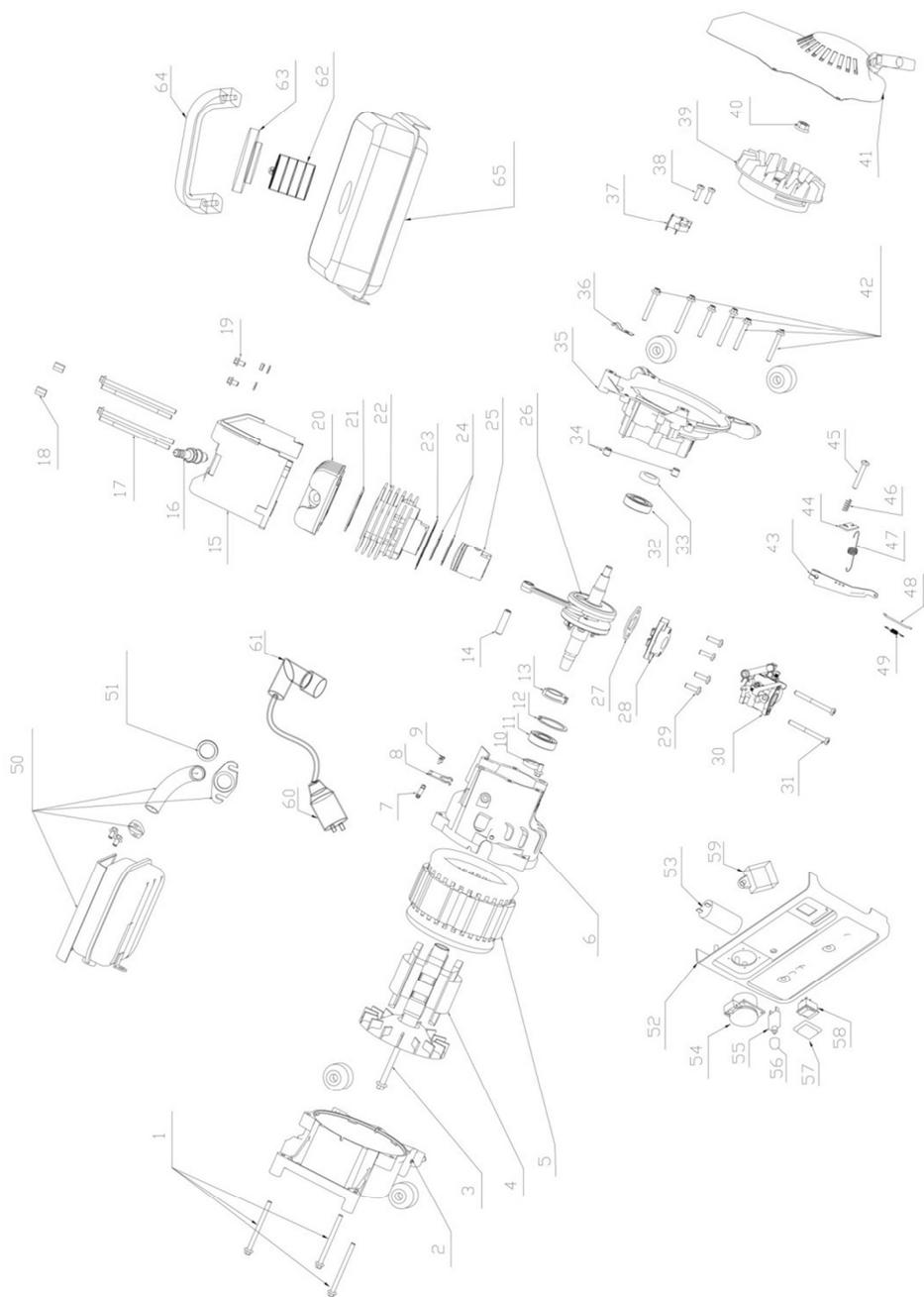
Poids kg 18

L WA (puissance sonore) dB(A) 94 K = 3 dB(A)

DIAGRAMME DE CÂBLAGE

Modèle du démarreur à recul







81, rue de Gozée
6110 Montigny-le-Tilleul
Belgique

Tél : 0032 71 29 70 70 Fax : 0032 71 29 70 86



Site S.A.V. D.N.V. Website
www.eco-repa.com
Your after sale partner

sav@eco-repa.com



 32 / 71 / 29 . 70 . 83

 32 / 71 / 29 . 70 . 86

Fabriquéen Chine - Vervaardigd in China - Made in China - Hergestellt in China-
Fabbricato in Cina-Fabricadoen China

2015